

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

RUBRIQUES

Natures Sciences Sociétés, revue interdisciplinaire, publie des articles originaux en français et en anglais. Elle accepte plusieurs sortes de textes dont l'objectif est d'identifier les questions vives dans un esprit de dialogue, de veille et de controverse, d'en clarifier les énoncés, tout en respectant leur complexité, sur la base d'une information et d'une argumentation scientifique rigoureuses. Ces contributions trouvent leur place dans ses différentes rubriques :

- des **articles scientifiques**, qui peuvent présenter soit des résultats de recherche ou une synthèse sur une question (méthode, démarche, discipline), soit une réflexion épistémologique, soit une analyse scientifique à partir de questions de société ; selon la nature du propos, la structure du manuscrit peut varier, ainsi que sa longueur, sans toutefois excéder 45 000 signes (y compris notes de bas de page, résumés, mots-clés, références¹) ;
- dans la rubrique **Vie de la recherche**, des textes qui présentent des activités scientifiques – programmes de recherche ou d'enseignement, appels d'offres, unités ou organismes de recherche, recherches en cours – et en débattent (maximum 30 000 signes) ;
- dans la rubrique **Regards**, des textes exploratoires qui ouvrent des pistes ou des orientations de recherche, des retours d'expérience sur des pratiques de recherche (entretiens ou témoignages) et des contributions personnelles à des débats de société (25 000 à 30 000 signes).
- dans la rubrique **Libre opinion**, des papiers d'humeur sur des sujets d'actualité scientifique en lien avec des questions de société (15 000 signes).
- dans la rubrique **Repères**
 - *Colloques et documents* : des comptes rendus critiques de manifestations scientifiques et des analyses de documents (12 000 signes maximum) ;
 - *Ouvrages en débat* : des comptes rendus d'ouvrages, analyses critiques pouvant susciter un point de vue contradictoire (12 000 signes maximum).

Par ailleurs, la revue, lieu de débat, encourage la publication de **commentaires** en réaction aux textes parus dans ses différentes rubriques. Ces textes ne doivent pas excéder 10 000 signes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre de motivation (1 page maximum) dans laquelle :

- vous mettrez en évidence les points forts et l'originalité de l'article soumis ;
- vous expliquerez pourquoi vous avez choisi la revue, la rubrique ciblée, au regard des objectifs du journal (voir la rubrique « Objectifs et domaines » sur le site) ;
- vous attesterez de l'originalité du contenu et de l'accord de tous les auteurs sur le contenu de l'article et la soumission ;
- enfin vous déclarerez sur l'honneur qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt (financier, commercial, contractuel, brevets...).

¹ Dans tous les cas, le nombre de signes s'entend espaces compris.

PRESENTATION DES MANUSCRITS

Pour toutes les rubriques, le manuscrit doit comporter :

- un titre significatif en français et en anglais ;
- les coordonnées du ou des auteurs (nom, prénom, discipline et/ou fonction, organisme d'appartenance, laboratoire ou service, ville, pays ; voir ci-dessous) ;
- l'adresse électronique de l'auteur correspondant, identifié par un astérisque (*) ;
- le nombre de signes (espaces compris) de la publication, incluant les résumés, les notes de bas de page, la bibliographie et les légendes des illustrations s'il y a lieu.

Coordonnées des auteurs

Chaque auteur sera présenté sur le modèle suivant :

Prénom, nom, discipline (ou fonction), organisme d'appartenance, laboratoire, ville, pays

Pour les **articles**, **Vie de la recherche** et **Regards** devront être ajoutés :

- un résumé en français et un résumé en anglais. Si l'article est en français, le résumé en français ne doit pas dépasser 900 signes, le résumé en anglais devra être plus informatif (1 500 signes), et inversement si l'article est en anglais ;
- une note de bas de page (appelée dès l'introduction) qui doit informer les lecteurs sur l'origine de la recherche. L'auteur doit également y préciser si ces travaux ont déjà fait l'objet d'une présentation lors d'un colloque, et dans ce cas en donner les références.
- cinq mots-clés (en français et en anglais) : deux mots-clés renvoyant aux domaines et thèmes de la revue (voir la liste ci-après), et trois mots-clés libres (par ex. discipline dominante [ou interdisciplinarité], milieu concerné, méthode, zone géographique).

Domaines	Thèmes
- ville	- biodiversité
- agriculture	- développement durable
- santé	- territoire
- technologies	- ressources naturelles
- environnement	- gouvernance
- mer	- dispositifs institutionnels
- éducation	- changement climatique
- recherche	- risques

L'ordre de présentation est le suivant : titre, références de l'auteur ou des auteurs, résumé court dans la langue de l'article, titre et résumé long, en anglais ou en français (selon la langue de l'article), mots-clés (français et anglais), texte avec les illustrations (tableaux, graphiques, figures, photographies) et leurs légendes, ainsi que les encadrés, insérés dans le texte à la suite de leur appel, remerciements, références bibliographiques.

Le texte, au format Word, est dactylographié en interligne 1,5 avec une large marge à gauche. Chaque paragraphe débute par un alinéa de 1 cm pour la première ligne. Toutes les pages sont numérotées.

Illustrations

Les illustrations (**tableaux, graphiques, figures, photographies**) sont placées dans le texte à la suite de l'appel (Encadré 1, Tab. 1, Fig. 1). Elles sont numérotées en chiffres arabes et accompagnées d'une courte légende en français. Les tableaux sont au format Word. Les graphiques et figures seront transmis par fichier au format .EPS, .PS, .PPT ou .TIF avec une résolution de 300 dpi minimum et les photographies au format .JPG avec une résolution de 300 dpi minimum. Sachant que, dans la revue, la présentation des figures se fait soit sur une

colonne (80 mm), soit sur deux colonnes (170 mm), le corps des polices utilisées sur l'original au format A4 devra être suffisamment gros pour que les caractères restent lisibles après réduction.

Les illustrations en couleur sont **publiées en noir et blanc** dans la version papier². Il faut donc veiller à leur lisibilité (choix de trames pour les graphiques et les cartes, luminosité et contraste pour les photographies). La reproduction éventuelle de photographies ou de figures en couleur dans la version papier est à la charge financière des auteurs (devis disponible sur demande auprès de l'éditeur).

Toute illustration doit être de très bonne qualité afin de permettre une reproduction directe. **Aucune retouche ne sera effectuée par l'éditeur.**

Il est de la responsabilité de l'auteur de solliciter auprès de l'éditeur et des auteurs concernés l'autorisation de reproduire tout document (photographie, graphique, figure ou tableau) déjà publié. La source doit impérativement être mentionnée.

Encadrés

Les textes des « encadrés » envisagés par l'auteur (ex. : historique de la question traitée ; mise au point sur des notions diverses ; statistiques générales commentées ; définitions ; explications diverses ; mise au point méthodologique ; etc.) devront être insérés au format Word dans le texte à la suite de leur appel. L'auteur doit veiller à ce que la longueur de ces encadrés soit compatible avec la longueur totale de son texte.

Soumission

Pour la soumission, les auteurs doivent envoyer par e-mail au bureau éditorial (nss@toulouse.inra.fr) leur manuscrit au format Word, accompagné des fichiers originaux des illustrations. Les figures devront également être insérées dans le manuscrit.

Après correction en fonction des demandes du comité de rédaction **et acceptation définitive** de l'article, l'auteur adressera au bureau éditorial par courrier électronique la version définitive de son article au format Word. Les illustrations (figures, graphiques, photographies...) devront également être fournies au format numérique (.EPS, .TIF, ou .JPG) dans des fichiers séparés.

Épreuves

Les épreuves sont adressées par l'éditeur à l'auteur correspondant par e-mail, avec le formulaire de cession de droits et une fiche de demande de tirés à part imprimés supplémentaires.

L'auteur devra renvoyer ses corrections suivant les instructions données par l'éditeur et dans le respect du délai qui lui sera précisé. Il veillera également à retourner le formulaire de cession de droits dûment signé et complété. Aucun article ne peut être publié dans la revue sans ce document approuvé par l'auteur.

Dès la parution du numéro, l'auteur correspondant recevra un fichier .PDF de son article en guise de tiré à part. Il est rappelé que l'éditeur autorise l'auteur à déposer le PDF éditeur dans un archive ouverte (voir https://www.nss-journal.org/doc_journal/copyright/nss_copyright.pdf).

² Elles restent en couleur dans la version électronique.

QUELQUES CONSEILS DE MISE EN FORME

- **Les titres et intertitres** ne sont jamais numérotés. Les différents niveaux de titre devront être clairement identifiés : gras, italique, corps différents.
- Les majuscules doivent être accentuées : É, Ê, À, etc.
- Ne jamais utiliser le souligné ni le gras. **L'usage de l'italique** sera réservé : aux locutions latines ou étrangères, à l'exception des mots ou expressions admis dans le langage courant (ex. : interim, ultimatum, marketing, etc.) ; aux titres de livres, journaux, revues, œuvres littéraires, etc., cités dans le texte.
- **Les sigles** s'écrivent en capitales sans point entre chaque lettre : CNRS, IRD, etc. Toutefois, lorsqu'un sigle forme un acronyme (lisible phonétiquement) et qu'il est de notoriété publique ou bien connu des lecteurs de *NSS*, on met une capitale uniquement à la première lettre : Unesco, Inra, Cemagref, Cirad, etc. Tous les sigles doivent être développés dès la première occurrence.
- **Les citations** courtes sont insérées entre guillemets à l'intérieur du texte. Celles de plus de 500 signes sont détachées dans un paragraphe à part, entre guillemets, avec retrait à gauche et espace avant et après. Les passages omis des citations sont indiqués par trois points de suspension entre crochets.
- **Les appels de notes** figurent dans le texte en exposant en numérotation continue ; les notes sont placées en bas de la page concernée, elles ne doivent pas excéder 500 signes, espaces compris.

PRESENTATION DES APPELS ET DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Éviter autant que possible de citer des références à paraître.

Appels des références bibliographiques dans le texte

1. Pour les articles ainsi que pour les textes des rubriques « Vie de la recherche » et « Regards »³, les références bibliographiques font toutes l'objet d'un appel dans le texte, qui renvoie à une liste placée à la fin de l'article (avec pour intertitre Références). L'appel comporte, entre parenthèses, le nom de l'auteur ou des auteurs et la date de publication : (Auteur, 1997) ; (Auteur1 et Auteur2, 1997) ; (Auteur *et al.*, 1997) [la mention *et al.* est utilisée si les auteurs sont plus de deux] ; (Auteur1, 1996 ; Auteur2, 1997) ; (Auteur, 1996 ; 1997). Lorsque le nom de l'auteur de référence est cité dans le texte, seule l'année de parution est entre parenthèses : « Selon Untel (1997)... ». Lorsqu'il y a citation entre guillemets, on peut faire suivre l'année de la page citée : (Auteur, année, p. 000) ou des pages citées : (Auteur, année, p. 000-000).

Dans la liste des références, celles-ci sont présentées par ordre alphabétique. Lorsqu'un auteur est cité à la fois seul et en collaboration avec d'autres, on classera d'abord les références où il est seul, puis à la suite (et toujours chronologiquement) celles où il est coauteur (quel que soit le nombre de coauteurs).

Lorsque plusieurs publications d'un même auteur et d'une même année sont citées, on accolera un « a », « b »... à l'année, que ce soit dans la référence elle-même ou dans son

³ Pour les « Regards » et « Vie de la recherche », dans le cas où les références bibliographiques sont supérieures à dix.

appel : (Auteur, 1996a). Même principe avec un auteur et des coauteurs (identiques ou non) : dans la liste des références : Auteur1, Auteur2, Auteur3, 1998a.... / Auteur1, Auteur2, Auteur3, 1998b.... / Auteur1, Auteur4, Auteur5, 1998c..... ; dans les appels : (Auteur1 *et al.*, 1998a), (Auteur1 *et al.*, 1998b), (Auteur1 *et al.*, 1998c).

2. Pour les autres rubriques⁴, les références bibliographiques sont précisées en notes de bas de page (500 signes maxi).

Rédaction des références bibliographiques (ordre et ponctuation sont à respecter quelle que soit la rubrique)

◆ Ouvrages

Nom de l'auteur Initiale du prénom, année de publication. *Titre. Sous-titre* [si le sous-titre est mentionné], Ville d'édition, Éditeur.

Reix R., 1996. *Systèmes d'information et management des organisations*, Paris, Vuibert.

Pour un ouvrage collectif : Nom du coordinateur (Ed.), année. *Titre...*
Noms des coordinateurs (Eds), année. *Titre...* (s'ils sont plusieurs)

Gauthier M., Gariépy M., Trépanier M.-O. (Eds), 2010. *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

NB. Première édition : l'indiquer entre crochets après l'année de publication.

Morin E., 1994 [1^{re} éd. 1984]. *Sociologie*, Paris, Seuil.

◆ Article dans un ouvrage collectif

Nom de l'auteur Initiale du prénom, année de publication de l'ouvrage. Titre de l'article, in Nom du coordinateur de l'ouvrage Initiale du prénom, *Titre. Sous-titre* [si le sous-titre est mentionné], Ville d'édition, Éditeur, pages de début et de fin de l'article.

Fabbe-Costes N., 1997. Les multiples rôles du système d'information et de communication dans l'action stratégique, in Avenier M.-J. (Ed.), *La stratégie « chemin faisant »*, Paris, Economica, 251-270.

◆ Article de revue

Nom de l'auteur Initiale du prénom, année de publication. Titre de l'article, *Titre de la revue*, volume, numéro, pages de l'article. NB : seuls les chiffres du volume, du numéro et des pages sont indiqués.

Cerf M., 1996. Approches cognitives des pratiques agricoles : intérêts et limites pour les agronomes, *Natures Sciences Sociétés*, 4, 4, 327-339.

Micoud A., 2007. De l'expert-militant à l'être vivant sensible, *Cosmopolitiques*, 15, numéro thématique « Esthétique et espace public », 121-134

- Dans le cas d'un article anonyme, on utilisera la mention entre crochets [n.s.] à la place du nom ; la référence viendra en tête de la liste finale (pour les rubriques concernées).

[n.s.], 2009. Les cobayes du Dr Folamour, *Le Monde*, 23 juin.

NB1. Titre de revues non abrégées, respecter la casse adoptée par la revue : *Natures Sciences Sociétés*, *Revue française de sociologie*, *Environmental Science and Policy*

NB2. Lorsqu'un article ou un document est téléchargeable ou au moins consultable sur Internet, indiquer à la fin de la référence, l'URL correspondante (faire commencer l'URL par www., et non par <http://www.>). Il est également recommandé de préciser le DOI d'une référence bibliographique, lorsqu'il existe.

⁴ Et pour les « Regards » et « Vie de la recherche » dont les références sont inférieures ou égales à dix.

Simonet G., 2016. De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation ?, *Développement durable et territoires*, 7, 2, <http://developpementdurable.revues.org/11320> ; doi: 10.4000/developpementdurable.11320.

Schneider S.H., 1989. The greenhouse effect: science and policy, *Science*, 243, 4892, 771-781, doi: 10.1126/science.243.4892.771.

◆ Colloques non publiés

Nom de l'auteur initiale du prénom, année. Titre de la communication. Communication au colloque [*Titre du colloque*], date (sans l'année), ville.

Martouzet D., 2007b. Le rapport affectif à la ville : analyse temporelle ou les quatre « chances » de la ville de se faire aimer ou détester. Communication au colloque *La Ville mal-aimée, la ville à aimer*, 5-12 juin, Cerisy-la-Salle.

◆ Thèse, DEA, rapport

Nom de l'auteur Initiale du prénom, année de soutenance (ou de publication). *Titre. Sous-titre*. Type de diplôme, Ville, Établissement d'enseignement.

Pour un rapport : [...]. *Titre*. Type de rapport, ville, commanditaire.

Blanc J., 2005. *Du naturel du produit à la production de la nature : les agneaux de parcours du Parc national des Cévennes, figure d'une protection de la nature négociée*. Thèse de doctorat, Paris, Muséum national d'histoire naturelle.

Roué M., Blanc J., Dumez R., Gueorguieva D., 2003. *Enjeux autour de la cogestion dans le Parc national des Cévennes : savoirs et pratiques locaux, scientifiques et gestionnaires*. Rapport final, Paris, ministère de l'Écologie et du Développement durable, Programme Espaces protégés, volet Sciences sociales.

◆ Working paper, occasional paper

Nom de l'auteur Initiale du prénom, année de publication. Titre de l'article, *Titre de la collection de working (ou occasional) papers*, volume et/ou numéro.

Chambers R., Conway, G.R., 1991. Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century, *Institute of Development Studies Discussion Paper*, 296.

Bérard Y., 2011. The making of climate change policy: expertise, interplay of scales and territorialization in the case of France, *Cahiers du Centre Émile Durkheim*, 10.

◆ Article d'un site web

Nom de l'auteur Initiale du prénom, année de publication. Titre de la page web, *Titre du site web*, URL.

Cutter S., 2006. The geography of social vulnerability: race, class and catastrophe, *Understanding Katrina: perspectives from the social sciences*, <http://understandingkatrina.ssrc.org/Cutter/>.

Rouillé d'Orfeuill H., 2013. L'emploi agricole, un défi historique, *Fonds documentaire dynamique sur la gouvernance des ressources naturelles de la planète*, www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-277.html.

ipbes.net, 2016. Work programme, www.ipbes.net/work-programme.

◆ Décrets, lois, textes juridiques, normes

Donner de préférence la référence en note de bas de page.

- Décret n° 2011-1948 du 23 décembre 2011 relatif à l'aide à l'insonorisation des logements des riverains des aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général des impôts, *Journal Officiel*, 0299, 27 décembre 2011, 22289.

- Loi n° 93-1416 du 29 décembre 1993 relative aux recours en matière de passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications, *Journal officiel*, 1^{er} janvier 1994, 10.

- Article L.411-1 du Code de l'environnement.

◆ Article avec une version pré-print ou post-print déposée dans une archive ouverte comme Hal

Si une référence renvoie vers la version pré-print ou post-print d'un article publié déposée sur une archive ouverte comme Hal, écrire :

Arnauld de Sartre X., Douence H., Mercier C.-E., 2010. Choisir et redéfinir le local. L'exemple d'un type de filières courtes : les AMAP en Béarn, in Traversac, J.-B., Villard S. (Eds), *Les circuits courts alimentaires. Contribution au développement régional*, Dijon, Educagri, 55-70 (version pré-print disponible sur Hal-SHS, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00653387/document>).